

TRAIT D'UNION

LA LETTRE DES PROFESSIONNELS DU BUREAU ET DU NUMÉRIQUE

Fin d'année: l'heure du bilan et des nouveaux objectifs

DANS CE NUMÉRO

02 CHARTE ET ANNUAIRE EBEN

"RENOUVEAU", LE MAÎTRE
MOT DE L'ANNÉE 2017!

03 NEWS JURIDIQUES

EBEN VOUS REPRÉSENTE

LE NUMÉRIQUE, TOUJOURS

05 PLUS PRÉSENT DANS LA VIE
DES FRANÇAIS

07 EBEN ALERTE L'ARCEP

08 SUCCESS STORY:
ACCES BUREAUTIQUE

2017, un bilan riche pour EBEN

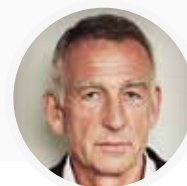
Incontestablement, 2017 aura été l'année du renouveau. Marquée par les élections présidentielles et les législatives, cette année a vu les ténors de la politique française qui occupaient notre paysage depuis de nombreuses années, balayés par la vague Macron. Lors de ses premiers mois au pouvoir, Emmanuel Macron a engagé un très grand nombre de réformes, marquant une rupture avec ses prédécesseurs.

Pour notre Fédération, le « renouveau » est aussi le maître mot de l'année : une stratégie globale de communication entièrement repensée, de nouveaux formats d'événements, des travaux innovants sur les usages de nos métiers, deux nouveaux accords de branche qui mettent un terme à

des années de négociation sur la grille de classification, un nouvel annuaire adhérents, une nouvelle charte RSE, ... Les chantiers étaient nombreux cette année.

Nous comptons pas moins de 6 événements organisés par EBEN, 33 commissions métier, 17 réunions paritaires de branche, plus de 200 rendez-vous externes (Ministère, événements métier, presse, ...)

En cette période festive, qui approche à grand pas, l'équipe de la Fédération se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous en 2018 pour une nouvelle année toute aussi riche en événements et projets.



André VIDAL
Président



Charte et annuaire EBEN

Promouvoir les métiers et les savoir-faire de nos entreprises est une préoccupation constante de la Fédération. C'est dans cet objectif que nous éditons deux nouveaux outils : l'annuaire des adhérents EBEN qui permet à tout internaute de trouver facilement et rapidement une entreprise adhérente ; la charte EBEN qui permettra à nos adhérents de valoriser leurs engagements RSE auprès de leurs fournisseurs.

L'annuaire EBEN

Les acheteurs publics se doivent d'observer la plus grande prudence dans le choix de leurs fournisseurs. Aussi, nombre d'entre eux ont sollicité la Fédération pour obtenir le fichier de ses adhérents afin de mieux identifier et recenser les prestataires susceptibles de répondre à leurs besoins.

De même, certains d'entre vous nous ont fait part de leur souhait de disposer d'un tel outil.

Afin de répondre à ces demandes, EBEN met en ligne le premier annuaire des entreprises de distribution de produits ou services pour l'environnement de travail.

Ainsi, nous vous invitons d'ores et déjà à vous rendre sur <http://annuaire.federation-eben.com/> pour consulter votre fiche entreprise et vérifier les informations (coordonnées, marques distribuées, signataires charte EBEN, activités exercées).

Vous pouvez effectuer une recherche par nom d'entreprise, par ville ou par métier (solutions d'impression, télécoms, informatique, fournitures de bureau – papeterie, mobilier de bureau).

- Si vous constatez des informations erronées,
- Si vous souhaitez enrichir votre fiche entreprise avec votre logo, une photo ou d'autres informations,

- Si vous ne souhaitez pas apparaître dans l'annuaire EBEN,

merci de contacter EBEN par mail :

contact@federation-eben.com

La charte EBEN

Concomitamment au lancement de son annuaire, la Fédération procède à une refonte de ses chartes éthique et environnementale pour n'en former plus qu'une : la charte RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) EBEN.

La stratégie et l'ambition d'une entreprise en matière de RSE contribuent à son attractivité auprès de ses clients, ses collaborateurs et partenaires. Gage de progrès et de pérennité, la RSE est la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise et toutes ses parties prenantes.

Afin de valoriser les démarches RSE de nos adhérents, nous avons formalisé dans un document de référence 20 engagements relatifs à la politique sociale et sociétale, la politique environnementale, les relations commerciales et les relations fournisseurs.

Nous proposerons cette charte à nos adhérents dès 2018 qui feront le choix ou non de la signer et ainsi de respecter les engagements. Les signataires de la charte se verront attribués le label « signataire charte EBEN ». Cette mention sera égale-

ment précisée sur l'annuaire EBEN (voir plus haut).

Chaque année, la Fédération visitera un panel d'entreprises afin de vérifier la conformité aux engagements de la charte.

En cas de non respect de ces engagements, la commission « Charte EBEN » pourra retirer son label à l'entreprise concernée.



Des actions promues auprès des acheteurs

Nous allons engager dès 2018 des actions de promotion de l'annuaire et de la charte EBEN auprès des associations d'acheteurs et donneurs d'ordre. Nous poursuivons en effet l'objectif de promouvoir la qualité de service et le sérieux de nos entreprises adhérentes.

"Renouveau", le maître mot de l'année 2017 !

Communication, dialogue social, actions d'influence, événements, ... beaucoup de nouveautés pour la Fédération au cours de l'année écoulée. Faisons le bilan.

Les événements

En mars 2017, nous réunissions près de 400 adhérents pour une soirée de networking à l'occasion du **salon IT PARTNERS**.

Nous avons également pu prendre de la hauteur tout au long de l'année lors des **petits-déjeuners thématiques** en évoquant « la fin du Monde » avec Marc TOUATI, « le bonheur » avec le Professeur LEJOYEUX, « l'ubérisation » avec Denis JACQUET et Grégoire LECLERCQ, ou encore « la fin du travail » avec Nicolas BOUZOU.

En novembre, nous organisons en partenariat avec PNP, des rencontres d'affaires sur le thème de **l'aventure entrepreneuriale**. Deux intervenants passionnés ont animé cette journée ; Louis BURTON, Navigateur, 7ème du dernier Vendée Globe et M^e Alain BENSOUSSAN, avocat spécialisé en droit des technologies avancées.

En interne

Nous avons été audités par l'AFNOR qui a renouvelé notre **certification « QUALI'OP »** pour 3 ans, attestant ainsi de la qualité de service proposé tant à nos adhérents qu'à nos partenaires.

Nous avons par ailleurs repensé toute notre **communication** : nouveau site internet, nouveau design pour Trait d'Union, nouvelles newsletters, renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux.

Un dialogue social dynamique

Par arrêté du 3 octobre 2017, EBEN a été reconnue **seule organisation représentative de la Branche**.

En janvier, nous avons signé deux accords avec les partenaires sociaux, une nouvelle **grille de classification** ainsi qu'une nouvelle **grille de salaires** conventionnelle sont entrées en vigueur.

Nos actions d'influence

EBEN est la première fédération qui a rédigé puis déposé au Tribunal de commerce de Paris **les usages** propres à chaque secteur qu'elle représente. En effet, la réforme du droit des contrats

a introduit, par ordonnance, la notion d'usage dans le code civil. Le Juge peut donc y faire référence en cas de contentieux avec le client.

Nous sommes allés à la rencontre des directions achats de chacune des **Régions de France**. Nous leur avons notamment rappelé l'importance de travailler avec les entreprises locales.

Membre du GIP ACYMA, nous avons participé à la création du **dispositif gouvernemental contre la cybermalveillance** (www.cybermalveillance.gouv.fr).

Après avoir collecté auprès de nos adhérents de nombreux cas concrets, nous avons **alerté l'ARCEP** sur les difficultés que nos adhérents rencontrent au quotidien dans leurs relations avec les opérateurs (erreurs, retards, rendez-vous ou services non honorés, problèmes en cas de portabilité, ...)

Des outils toujours plus nombreux pour nos adhérents

Nous avons lancé cette année la première **note de conjoncture** compilant les chiffres de ventes des solutions d'impression (en valeur et en volume).

En cette fin d'année, nous mettons en ligne **l'annuaire des adhérents EBEN**. Nous avons par ailleurs travaillé à la refonte des chartes éthiques et environnementales pour n'en former plus qu'une : la **charte RSE** (Responsabilité Sociale et Environnementale). Cet outil doit devenir un véritable label, gage de sérieux et de crédibilité pour nos adhérents. L'annuaire, comme la charte EBEN, feront l'objet de communication auprès des donneurs d'ordre et associations d'acheteurs.

C'est en 2017 que nous avons ouvert la première session de **"chargé d'affaires du numérique"** pour accompagner nos adhérents dans le recrutement et la formation de leurs forces de vente.

Enfin, le **pack juridique** élaboré en partenariat avec le cabinet BENSOUSSAN est régulièrement mis à jour et intègre les toutes dernières dispositions, notamment les informations et préconisations concernant le RGPD.



Retrouvez l'actualité juridique de votre métier sur votre espace adhérent federation-eben.com

Derniers articles publiés :

- Ordonnances « MACRON » : où en est-on ?
- Motifs de licenciement : parution du décret d'application
- Lancement de la réforme sur l'assurance chômage
- Le « droit à l'erreur » des entreprises : focus sur le projet de loi
- Un bulletin de paie simplifié pour toutes les entreprises dès 2018
- Une nouvelle base de données pour les accords collectifs d'entreprise
- Complémentaire santé : un contrat responsable à partir de 2018
- Facturation électronique : généralisation aux entreprises de taille intermédiaires

Eben vous représente

4 décembre

Petit déjeuner avec **Florence PARLY**, Ministre des Armées pour la politique de soutien aux PME du Ministère des Armées.

13 décembre

Comité Directeur **CPME**

14 décembre

Commission sociale **CPME**

Rendez-vous à la **Direction Générale du Travail**

11 janvier

Groupe de travail sur la prévention et la sensibilisation au risque numérique - **ACYMA**

16 janvier

Rendez-vous avec la **Médiation des Entreprises**

17 janvier

Comité Directeur **CPME**

30 janvier

Comité d'Orientation Stratégique **ADEIS**

Solutions d'impression Jet d'Encre Professionnel WorkForce Pro



Faites la transition
vers des solutions performantes et éco-responsables



96%

d'énergie en moins*



94%

de déchets en moins*



92%

de CO² en moins*



Aucune
émission

de gaz d'ozone*



PRECISIONCORE

*Comparaisons par rapport aux imprimantes laser concurrentes. Plus d'information :

www.epson.fr/make-the-switch

Des performances en harmonie avec l'environnement



EPSON
EXCEED YOUR VISION

Humanis
Protéger c'est s'engager

Retraite
Prévoyance
Santé
Épargne
Dépendance

L'IMPRÉVU
ÇA SE PRÉPARE

+ 621 000*

C'EST LE NOMBRE D'ARRÊTS
CHAQUE ANNÉE SUITE À
UN ACCIDENT DE TRAVAIL.

Qui a dit qu'une petite entreprise ne pouvait pas prémunir ses salariés des conséquences d'un accident ?

Humanis vous aide à protéger les forces vives de votre entreprise. En cas d'arrêt de travail, vos salariés sont assurés du maintien de leur revenu pendant que vous êtes assuré de la pérennité de votre activité. Humanis est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif.
humanis.com

FRED & PABLO - © Jakey Curtis - *Statistique AT-REP 2014 de l'Assurance Maladie.

Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale - N° SIREN 410 005 110 - Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris.
Les mutualistes membres de l'Union Indance Groupé Humanis - Union de mutualités régie par le livre II du Code de la Mutualité - N° SIREN 352 027 213 - Siège social : 139-147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 Malakoff.

Le numérique, toujours plus présent dans la vie des français

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique ont publié le 27 novembre les résultats de leur enquête annuelle sur la diffusion des outils numériques et l'évolution de leurs usages.

Tous les usages progressent

Depuis près de 15 ans, la numérisation de la société française se poursuit à un rythme rapide et soutenu. Signe de l'omniprésence de la vie numérique, les trois quarts de la population française se connectent quotidiennement à Internet (76% de la population de 12 ans et plus).

Tous les usages d'internet étudiés sont, sans exception, en hausse par rapport à la dernière mesure effectuée :

- 2 personnes sur 3 ont effectué une démarche administrative en ligne.
- 61% ont effectué un achat en ligne
- 59% des Français sont membres de réseaux sociaux.
- 26% ont recherché une offre d'emploi
- 22% ont eu recours à un bien ou un service auprès d'un particulier et 13% en ont proposé.

L'essor fulgurant des smartphones et des usages mobiles

Le smartphone est devenu en quelques années incontournable et près des trois quarts de la population en sont aujourd'hui équipés (73%, +8 points en un an) ; en 2011, moins d'un quart des Français en possédait un.

Le téléphone mobile confirme quant à lui son ascendant sur le téléphone fixe : 94% des Français en sont désormais équipés, soit un écart de 8 points avec le téléphone fixe (86%, -2 points en un an).

Le mobile est désormais le terminal le plus souvent utilisé pour se connecter à internet (42%), devançant l'ordinateur (38%). Au total, 64% des Français utilisent leur smartphone pour naviguer sur internet, même à domicile.

La diffusion des smartphones participe à l'essor des pratiques numériques en mobilité comme par exemple les messageries instantanées, utilisées par 43% des français, ou le visionnage de vidéos ou le téléchargement d'applications.

Le numérique dans la vie professionnelle des Français

La numérisation de la société est également à l'œuvre dans la sphère professionnelle : les deux tiers des actifs occupés utilisent aujourd'hui un ordinateur au travail (contre 53% seulement en 2013). En lien avec cette numérisation des activités, les frontières entre les sphères privées et professionnelles s'estompent. Un actif sur trois (34%) apporte tous les jours sur son lieu de travail un équipement personnel pour l'utiliser à des fins professionnelles. La part de ceux qui considèrent que le numérique permet de « mieux concilier vie privée et vie professionnelle » progresse de 12 points en 4 ans pour atteindre 54% des actifs. L'appétence pour le travail à distance se confirme, avec 39% des actifs occupés qui aimeraient télétravailler (13% « tout le temps » et 26% « de temps à autre »). Toutefois, la moitié des actifs estime aujourd'hui ne pas profiter assez des opportunités offertes par le numérique dans leur vie professionnelle. Selon la profession occupée, cette part varie du simple au triple, 78% des ouvriers étant concernés, contre 24% des cadres supérieurs.

La confiance et la sécurité, plus que jamais indispensables

Le manque de protection des données personnelles est le premier frein à l'usage d'internet cité par les Français (33%), les 18-24 ans étant les plus inquiets à ce sujet (40%), tandis que les plus jeunes se sentent aussi peu concernés que leurs aînés (moins d'un quart). Les Français se montrent désormais vigilants dans leurs usages : 69% d'entre eux ont par exemple renoncé à installer une application afin de protéger leurs données personnelles, et 34% ont pris des dispositions en souscrivant à un service de sécurisation des paiements en ligne.

68% des participants aux réseaux sociaux ont déjà renoncé à publier, ou ont supprimé, un message sur un réseau social pour protéger leur vie privée ; les trois quarts des Français déclarent par

88%
des français sont des
internautes

56%
des français utilisent
des applications de
messagerie instantanées

76%
des adultes se disent
prêts à adopter de
nouvelles technologies et
services numériques

ailleurs que les réseaux sociaux ne leur inspirent pas confiance.

Un facteur clef de développement des usages

Si les achats en ligne continuent de progresser lentement, le manque de sécurisation des paiements en ligne est toujours perçu comme le principal frein à l'achat : 59% des personnes auraient déjà renoncé à un achat en ligne par manque de confiance au moment du paiement. L'ordinateur reste par ailleurs le terminal privilégié par 61% des Français pour effectuer des achats en ligne. La confiance dans les notes, les évaluations ou les commentaires laissés en ligne progresse quant à elle fortement : en 2017, 47% de la population leur fait plutôt confiance (+6 points par rapport à 2015), taux qui s'élève à 60% de ceux qui ont pratiqué un échange (marchand ou non) avec des particuliers. Cette confiance accrue accompagne le développement des pratiques entre pairs sur internet : 28% de la population (+9 points en deux ans) se sont livrés à une pratique relevant de l'économie collaborative.

Pour télécharger l'étude
complète : www.arcep.fr

Faire rayonner les entreprises grâce à la couleur!

L'ensemble des études le prouvent, l'utilisation de la couleur améliore l'impact des communications pour les organisations. L'accès à une impression couleur de qualité est donc un enjeu important pour les entreprises de toute taille.

La couleur pour une communication efficace :

L'étude « Color effectiveness » de l'institut américain InfoTrends révèle que les factures sont payées plus rapidement quand les informations principales y figurent en couleur. De même, les personnes interrogées favorisent la lecture de brochures publicitaires ou commerciales si elles sont imprimées en couleur. Il en va de même pour l'ensemble des communications.

Le contenu, qui est la valeur ajoutée de votre entreprise, sera plus impactant si la forme du document est travaillée et de qualité. La couleur est véritablement un gage de confiance pour les clients, prospects et partenaires et valorise le travail produit par l'entreprise.

La couleur oui, mais pas n'importe comment :

Les entreprises sont conscientes de cet enjeu. Elles adoptent des logos percutants et des chartes graphiques qui permettent de les identifier immédiatement. Cette unité graphique reflète la personnalité de l'entreprise, ses objectifs et inspire la confiance des lecteurs.

Il est également essentiel de mettre l'accent sur la qualité des impressions. En effet, un document imprimé en qualité médiocre, même s'il s'inscrit dans une identité graphique bien définie, inspirera la méfiance de votre public et évoquera un certain amateurisme.

L'impression couleur professionnelle accessible à toutes les entreprises :

OKI a réduit le coût des impressions noir et blanc sur ses imprimantes et multifonctions couleur. Les entreprises ont désormais accès à

OKI

des impressions économiques en noir et blanc sur des imprimantes perfectionnées, également capables de produire des documents couleur professionnels de haute qualité. Le coût à la page du noir et blanc n'est plus un frein à l'achat d'une imprimante couleur.

De plus, grâce aux capacités de gestion d'un éventail de supports inégalé sur le marché, les imprimantes OKI permettent d'imprimer des cartes de visites, des bannières, des PLV, des plaquettes commerciales et bien d'autres documents. Les entreprises gagnent en autonomie et en productivité. Elles peuvent bénéficier d'une communication professionnelle en couleur ou en noir et blanc à moindre coût et sans compromis sur la qualité !

Pour toute demande d'information:

Carole DUFOUR

cfdufour@oki.fr

Vos cartouches de toner HP LaserJet sont pensées pour l'environnement dès leur conception pour des idées toujours plus durables.



Réinventez votre impact.
Toner HP LaserJet



Vous pouvez compter à tout moment sur leur qualité professionnelle et leur fiabilité de pointe

Les toners HP ont été conçus dans un but unique : optimiser la performance de votre imprimante HP.



La qualité que vous méritez. Faites l'expérience d'une qualité d'exception grâce à vos toners HP LaserJet

Obtenez une qualité d'impression exceptionnelle en choisissant les toners HP LaserJet.



Le choix de l'environnement

Des toners HP LaserJet conçus dans le respect de l'environnement pour un recyclage facile et moins de déchets.



Relations avec les opérateurs

EBEN alerte l'Arcep

Horaires et délais non respectés, rendez-vous annulés, problèmes de déploiements, de facturation,... les intégrateurs sont confrontés au quotidien à ces problématiques engendrées par les opérateurs dits "majeurs". Le temps n'est plus aux plaintes mais à l'action et au concret, EBEN alerte l'ARCEP avec des éléments factuels.

Les intégrateurs télécoms sont nombreux à nous faire part des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs relations avec les opérateurs dits « majeurs » : erreurs, retards, rendez-vous ou services non honorés, problèmes en cas de portabilité, difficultés à accéder au portail DVI...

En quelques mois seulement, nous avons collecté auprès de nos achérents plus d'une centaine de témoignages faisant état de ces problématiques avec les opérateurs.

La plateforme "j'alerte l'arcep"

L'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) est sensible à cette problématique et a lancé une plateforme "J'alerte l'arcep" sur laquelle chacun (particulier, collectivité ou entreprise) peut signaler les dysfonctionnements qu'il rencontre dans ses relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux. Cet outil ouvre, par un geste citoyen, l'opportunité de faire peser l'expérience des utilisateurs dans la régulation du marché, pour inciter les

opérateurs à améliorer leurs services et à développer leurs réseaux. Des conseils adaptés à la situation de chacun sont également proposés.

Pour l'Arcep, les alertes recueillies permettront de suivre en temps réel les difficultés rencontrées par les utilisateurs. Elle pourra alors s'appuyer sur les récurrences des dysfonctionnements rencontrés, et détecter des pics ou des signaux faibles pour cibler son action et être plus efficace dans ses actions de régulation vis-à-vis des opérateurs.

L'Autorité évolue d'une logique de simple recueil de plaintes de consommateurs à une logique d'acte citoyen par le signalement, dans un objectif de régulation par la data qui lui permettra de penser des réponses systémiques améliorant le fonctionnement du secteur.

Le Président d'EBEN alerte l'ARCEP

Bien entendu, si nous avons accueilli cette initiative avec beaucoup de satisfaction, il

nous a aussi semblé nécessaire d'alerter l'Arcep en lui transmettant des éléments factuels démontrant les problématiques auxquelles se heurtent nos entreprises. Le Président André VIDAL a donc adressé un courrier accompagné de l'ensemble des témoignages recueillis au Président de l'Arcep fin novembre. En effet, la récurrence de ces dysfonctionnements ou négligences que vivent les intégrateurs au quotidien entravent la bonne réalisation de leur activité au point de menacer les relations avec leurs clients et de créer des distorsions de concurrence entre ces opérateurs « majeurs » et nos entreprises. Nous vous tiendrons informés des suites de cette action.

"En l'espace d'un mois, J'Alerte l'Arcep a reçu près de 10 000 signalements."

Sébastien Soriano,
Président de l'Arcep

AGENDA

Prochains rendez-vous

6 décembre

Commission Solutions d'impression

pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP)

7 décembre

Petit déjeuner "Point conjoncture sur le marché de la papeterie"

13 décembre

Commission Mixte Paritaire (CMP)

Comité Directeur **UFIPA**

12 décembre

Conseil d'Administration **APGEB** (Association Paritaire pour la Gestion de l'Equipeement du Bureau).

19 décembre

Commission Mobilier

Section Paritaire Professionnelle (SPP)

Commission Paritaire Nationale

31 janvier

Présentation des **usages EBEN**

Commission IT

Réunion de travail pour la rédaction d'une charte de droit à la déconnexion

SAVE
THE
DATES !

Présentation de nos travaux sur les usages EBEN

31 janvier - Cabinet Lexing

Le cabinet Lexing vous ouvre ses portes afin de vous présenter les usages des 5 métiers EBEN, outils de référence pour les juges en cas de litige dans vos relations professionnelles.

Soirée du numérique EBEN - IT Partners

14 mars - Parc Disneyland Paris

Fort de succès des éditions précédentes, la Fédération EBEN réunira de nouveau ses adhérents et partenaires le mercredi 14 mars au Billy Bob's, pour une soirée conviviale et festive.

Convention EBEN

21-23 juin - Hôtel Pullman Skyper à Barcelone

Pour la Convention triennale, la Fédération EBEN a décidé de réunir ses adhérents à Barcelone. Elections du nouveau Président et du conseil d'administration, grands intervenants et moments de convivialité sont au programme de cette édition 2018.

ACCES BUREAUTIQUE : « Vivre et travailler »

Ce mois-ci, nous avons échangé avec Hervé KLINGER, Gérant d'ACCES BUREAUTIQUE. Il revient avec humour sur son parcours :



Parlez-nous de votre parcours :

Je suis un autodidacte. Peu attiré par les études, et son travail nécessaire, j'étais plutôt un rugbyman fêtard !

Après le service militaire, j'ai débuté dans la vente de voitures. J'ai ensuite intégré une entreprise de mécanographie, je vendais des machines à écrire à l'époque ! Puis j'ai évolué vers des postes de direction, jusqu'au jour où j'en ai eu marre de faire pour les autres ce que je pouvais faire pour moi. J'ai donc créé ma société en 1994. ACCES BUREAUTIQUE n'a cessé de grandir au fil des années et aujourd'hui, l'entreprise compte 32 collaborateurs et 4 agences (Sens, Reims, Chaumont et Troyes). Nous avons pour activités la distribution de solutions d'impression, de systèmes et réseaux informatiques ainsi que d'équipements de sonorisation et audiovisuels professionnels.

Quels sont vos projets de développement ?

Je reste en veille sur les opportunités de croissance externe dans ma région.



Quant à notre métier, il est en constante évolution, il est donc important de rester en veille technologique. Lorsque j'ai lancé l'activité audiovisuelle, beaucoup n'y croyaient pas. Aujourd'hui, c'est 10% de

notre chiffre d'affaire, notre cible est large : nous sonorisons des espaces allant de la boîte de nuit à la cathédrale de Troyes, en passant par des salles de sport ou encore des universités.

A l'avenir, nous devons compter avec l'intelligence artificielle. Par exemple, les caméras intelligentes qui filment non seulement ce qui se passe, mais qui sont aussi capables de reconnaître des visages ou de repérer par le biais d'une analyse algorithmique des images les comportements anormaux sont des solutions que j'envisage d'intégrer à notre portefeuille.

Et à titre personnel ?

ACCES BUREAUTIQUE est une entreprise familiale, ma fille travaille à mes côtés depuis plusieurs années, la transmission est donc assurée !

Ma devise est « vivre et travailler », travailler pour quelqu'un qui n'aimait pas l'école, c'est un comble ! J'aime ce que fais et j'aime le vivre !

TRAIT D'UNION

LA LETTRE DES PROFESSIONNELS DE LA BUREAUTIQUE ET DU NUMÉRIQUE

La lettre des professionnels du Bureau et du numérique

Directeur de la publication : André Vidal

Rédaction : Delphine Cuynet, Maxime Marion, Sandra Meunier, Olivier Nicolas

Couverture : David Autin

Photos : Fotolia, David Autin

Maquette : Ad'on



69 rue Ampère, 75017 PARIS

Tel : 01 42 96 38 99

Fax : 01 42 60 26 73

contact@federation-eben.com

L'actualité de votre métier

en continu ! à suivre sur

federation-eben.com

et sur les médias sociaux



myagenda EDI